

Une première pour la MRC de Maskinongé et en Mauricie. Lancement d'un stationnement incitatif pour le covoiturage.

LOUISEVILLE, le 17 juin 2013. La *Corporation de transports collectifs de la MRC de Maskinongé*, le *Comité en transport durable* et une entreprise bien de chez nous *La Porte de la Mauricie*, sont heureux d'annoncer la création d'un stationnement incitatif pour les travailleurs qui se rendent à l'extérieur de la MRC de Maskinongé en covoiturage.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet « *Du transport durable pour les travailleurs de la MRC de Maskinongé, une solution gagnante pour tous!* » qui est rendu possible grâce au Fonds d'action québécois pour le développement durable via son programme Action-Climat. Des emplacements spécialement réservés faciliteront l'organisation des covoitureurs sans craindre de se faire remorquer. Afin de se prévaloir de cette initiative et être un acteur dans l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement, il suffit de devenir membre auprès du service de *Transports collectifs* et d'apposer la vignette dans le pare-brise du véhicule.

La Porte de la Mauricie est un partenaire de premier plan dans le développement durable et pour des solutions innovatrices en transport, tel que le stationnement incitatif.

«*En tenant compte d'un taux d'occupation du stationnement incitatif de 100% et en évaluant la distance moyenne à parcourir pour les travailleurs de la MRC de Maskinongé se déplaçant à Trois-Rivières, nous estimons en moyenne un total de 112 000 km/année d'économie et une réduction des gaz à effet de serre de plus de 10 tonnes par année. C'est comme si le service de Transports collectifs et de covoiturage de la MRC de Maskinongé avait planté aujourd'hui 200 arbres !*», mentionne madame Valérie Bellerose, directrice générale du service de Transports collectifs.

Pour le FAQDD, principal partenaire du projet : «*cette approche répond parfaitement aux enjeux à considérer lorsque l'on souhaite installer de nouvelles habitudes permettant de réduire les émissions de GES. En ciblant l'augmentation et l'optimisation du transport durable dans nos milieux, ce projet - et les partenaires qui y sont associés - favorisera les changements de comportements auprès de la communauté visée en plus d'en faire rayonner ses impacts à long terme*», affirme Véronique Jampierre, directrice générale du FAQDD.

La *Corporation de transports collectifs de la MRC de Maskinongé* est présente depuis 2004 sur le territoire. Participant à près de 7 000 déplacements par année, elle désire étendre son champ d'activités auprès des entreprises de la région avec son volet de covoiturage et de stationnement incitatif. Concernant le projet « *Du transport durable pour les travailleurs de la MRC de Maskinongé, une solution gagnante pour tous!* », c'est 25 entreprises de la MRC de Maskinongé et du grand Trois-Rivières qui ont été approchées à divers niveaux en fonction des besoins des employeurs et des employés à élaborer une stratégie en transport durable.

Le fonctionnement et la vignette de covoitureur sont disponibles au bureau de la Corporation de transports collectifs de la MRC de Maskinongé, à l'adresse suivante : 80 Saint-Jacques, local 130 à Louiseville, téléphone : 819.840.0603, site internet : www.ctcmaskinonge.org



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Partenaire financier

Québec 

«Ce projet a été rendu possible grâce à la contribution du Fonds d'action québécois pour le développement durable et de son partenaire financier le gouvernement du Québec via son programme Action-Climat»

– 30 –

Source : Valérie Bellerose, directrice – **Téléphone :** 819.840.0603 – **Courriel :** ctcm@infoteck.qc.ca
Site web : www.ctcmaskinonge.org